



BARÈME HONORAIRES GESTION / LOCATION

(maximum applicable)

CHARGE LOCATAIRE	DÉSIGNATION	HT	TVA	TTC	CHARGE BAILEUR
GESTION COURANTE					
	GESTION (Calculés sur le montant total des sommes encaissées)	7,00 %	1,40 %	8,40 %	✓
	FRAIS ADMINISTRATIFS MENSUELS	4,00 €	0,80 €	4,80 €	✓
	GARANTIE LOYERS IMPAYÉS (GLI) 2,50 % (Calculés sur le montant total des sommes encaissées)				✓
LOCATION nue ou meublée					
✓	PRESTATION D'ENTREMISE ET DE NÉGOCIATION	100 €	20 €	120 €	✓
✓	VISITES / CONSTITUTION DU DOSSIER LOCATION / RÉDACTION DE BAIL (Prix au m ² de la surface habitable)	8,33 €	1,67 €	10,00 €	✓
✓	RÉALISATION ÉTAT DES LIEUX D'ENTRÉE (Prix au m ² de la surface habitable)	2,50 €	0,50 €	3,00 €	✓
LOCATION Parking ou Garage					
✓	MONTANT FORFAITAIRE	83,33 €	16,67 €	100,00 €	✓
LOCATION Baux Commerciaux et Professionnels (% du loyer annuel Hors Taxes et Hors Charges)					
✓	NÉGOCIATION	8,33 %	1,67 %	10,00 %	✓
✓	RÉDACTION D'ACTE	4,17 %	0,83 %	5,00 %	✓
✓	RENOUVELLEMENT DU BAIL	4,50 %	0,90 %	5,40 %	✓
✓	CONSTAT DES LIEUX	Sur devis			✓
PRESTATIONS PARTICULIÈRES					
✓	REPRÉSENTATION EN ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (Taux horaire)	100,00 €	20,00 €	120,00 €	✓
✓	RÉDACTION AVENANT AU BAIL (forfait)	250,00 €	50,00 €	300,00 €	✓
RÉALISATION ÉTAT DES LIEUX DE SORTIE (forfait)	Appartement de Type 1	150,00 €	30,00 €	180,00 €	✓
	Appartement de Type 2	150,00 €	30,00 €	180,00 €	✓
	Appartement de Type 3	166,67 €	33,33 €	200,00 €	✓
	Appartement de Type 4 et +	200,00 €	40,00 €	240,00 €	✓
	Maison	250,00 €	50,00 €	300,00 €	✓
	Supplément meublés	60,00 €	12,00 €	72,00 €	✓
	Autres types de biens immobiliers au temps passé (base tarif horaire du cabinet)				✓



BARÈME HONORAIRES VENTE

(maximum applicable)

Jusqu'à 50 000 €	10% TTC
De 50 001 € à 200 000 €	6 % TTC
Au-delà de 201 000 €	5% TTC
PARKING – GARAGE –CAVE /CELLIER	10% avec un minimum de 1500 € TTC

Nos honoraires sont immédiatement exigibles le jour où la vente est effectivement conclue et constatée dans un seul acte écrit contenant l'engagement des parties. Le redevable des honoraires est le Mandant (vendeur) sauf disposition contraire du mandat.

Coût d'un avis de valeur : 300 € TTC (rappel un avis de valeur ne constitue pas une expertise).

En cas de délégation de mandat les honoraires applicables sont ceux de l'agence en possession du mandat initial.